

CHARTRE GRAPHIQUE

Décembre 2022

I. Le logotype

Le logo du CREPS de Reims peut avoir différentes versions.

Le logo n°1 est le plus utilisé, il se retrouve sur la majorité de nos supports et c'est celui que vous devrez choisir dans la plupart des cas.

Cependant, lorsque vous aurez des documents avec un fond trop foncé, il vous sera préférable de choisir le logo n°2 qui est blanc pour une meilleure visibilité.

Le logo n°3,4 et 5 sont en monochrome et ne servent que s'il n'est pas possible pour vous d'utiliser le logo en couleur ou en blanc.

1



2



3



4



5



Si vous faites un document pour impression, merci de bien utiliser les logos en CMJN.

Si le document est destiné au web, veuillez prendre les logos RVB.



IV. Les interdits

Le logo doit être reproduit sans aucune déformation.
Le dessin, les couleurs et la typographie ne peuvent être modifiés.



Vous ne pouvez pas :

- Modifier les couleurs en dehors des versions fournies
- Modifier la typographie et le dessin
- Changer le sens du logo
- Etirer le logo ou le réduire sans garder la proportion

